



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



16158335

Déposé au greffe du Tribunal de commerce
de Liège division Marche-en-Famenne

Le 07/11/16

Greffe

N° d'entreprise : 0452758980

Dénomination (en entier) : Résidence de la Forêt

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège (adresse complète) : Rue de la Forêt 66, B-6970 Tenneville

Objet(s) de l'acte : Nomination d'un gérant

1. Nomination de Monsieur Arnaud Chastreux comme gérant

L'assemblée générale décide, par un vote spécial et à l'unanimité, de nommer Monsieur Arnaud Chastreux comme gérant et ce à partir du 1er novembre 2016.

Étant donné que tous les points de l'ordre du jour ont été traités et qu'il ne subsiste plus aucune question, l'assemblée est clôturée, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Madame Mylène Chenoix

Gérante

Monsieur Arnaud Chastreux

Gérant

Déposé en même temps que le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/10/2016 tenue à Tenneville.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/11/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)